



# Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad

VENDREDI 12 AVRIL 2019

## Memento

- \* **Cabinet d'infirmier Sylvie Cornec**, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)
- \* **Cabinet d'infirmiers D. Manceau**, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)
- \* **Cabinet d'infirmiers Gisèle Cornec, Thomas, Loaec, Tanguy**, Place Ty An Oll (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)
- \* **Taxi Ar Folgoad** : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.
- \* **Pharmacie GUIEU** : 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237
- Eaux/assainissement** : 02.98.83.02.80
- ERDF** : 09.726.750.29
- GRDF** : 0800.47.33.33

☎02.98.83.01.92 [mairie.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-folgoet@wanadoo.fr) [www.lefolgoet.fr](http://www.lefolgoet.fr)

**La mairie** est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

**L'agence postale** est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45).

**Fermée le mercredi et le samedi.** ☎02.98.83.59.00

## Vie municipale – Buhez ar gumun

### COURSES CYCLISTES

#### Modification des conditions de circulation et de stationnement

↳ « **La routière** » - DIM 14 entre 15H30 et 16H00, la circulation des véhicules sera interdite dans le sens inverse de la course, soit : route de Lanarvily, route de Lannilis (entre le giratoire de Croachou Berr et la Croix Rouge), et route de Landivisiau (entre le giratoire de la Croix Rouge et la limite d'agglomération). Le stationnement sera également interdit sur tout le parcours de la course.

↳ « **Le Tro Bro Leon** - LUN 22 entre 11H50 et 12H30, la circulation et le stationnement seront interdits sur les voies suivantes : RD 28 (entre ses intersections avec la RD 32 et la rue des Tilleuls), rue de la Gare (portion comprise entre ses intersections avec la rue de l'Oratoire et le rond point Val Cenis), RD 788 (entre le rond point Val Cenis et la rue Duchesse Anne), rue Duchesse Anne, route de Gorrékéar.

Les propriétaires d'animaux devront prendre les mesures nécessaires afin qu'ils ne puissent errer librement et sans surveillance sur la voie publique.

*Demier délai, le 15/04!*

### Demande de subventions par les associations

Le dossier est à télécharger sur le site de la commune

<http://www.lefolgoet.fr/pour-vous-distraire/les-associations/demande-de-subvention/>

Les demandes doivent parvenir en mairie pour le **LUNDI 15/04**. Les demandes incomplètes ou reçues hors délai ne seront pas traitées. Aucune relance ne sera faite aux associations.

**INFORMATION ENEDIS** - Coupeure d'électricité : MAR 23 entre 8H30 et 12H00, secteur Guicquelleau et Kergroas.

**L'agence postale sera fermée du 15 au 19 avril.**

## Vie paroissiale - Buhez ar barrez

CONTACT : 02.98.83.00.61 - [sanctuaire.lefolgoet@gmail.com](mailto:sanctuaire.lefolgoet@gmail.com) - 02.98.83.00.43 [sec.paroissendfolgoet@outlook.fr](mailto:sec.paroissendfolgoet@outlook.fr)

**Sam 13** : Bénédiction des rameaux et messe à 18 h. Pas de messe à la basilique le dimanche 14.

**Jeudi Saint 18 avril** : Célébration de la Cène à 20 h à Lesneven.

**Vendredi Saint 19 avril** : à 15 h chemin de Croix à Pont du Châtel et à Lanarvily. A 20 h, office de la Croix à Lesneven.

**Sam 20** : veillée Pascale à 21 h à Lesneven.

**Dimanche de Pâques 21 avril** : messe à 11 h à la Basilique.

**Lundi de Pâques 22 avril** : messe à 10 h 30 à la Basilique.

## Bibliothèque municipale - Levraoueg

4, Place Ty an Holl – ☎02.98.21.15.46 [bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr)

**HORAIRE D'OUVERTURE** : Mar : 16h30-18h30 – Mer : 10h-12h et 14h-17h – Ven : 16h-18h – Samedi : 10h-12h – Dim : 10h-12h

### « Comment les histoires viennent au papier »

exposition-photos de Caroline De Loor,  
jusqu'au mer 24 à la bibliothèque

### Concours photos/dessins

Sur le thème de l'Arbre  
Règlement disponible à la bibliothèque.  
A vos appareils et vos crayons !

**TOUTPETITJELIS** : mar 23 à 9h30 ou 10h30 sur le thème de "Poules et lapins en balade". Pour les 0-3 ans. Sur inscription.

## Vie associative - Kevredigezhioù



**SAM 27** à 20H00 à l'espace Kermaria.  
Ouverture des portes à 18H00.  
Animé par Malou de Guiclan.

Organisé par l'APEL Ste Anne/Notre Dame



**SAM 27** : de 08h00 à 18h00 près  
du club house.

Organisé par les CND Football

**SECOURS CATHOLIQUE – JEU 18** : rencontre amitié. Jeux, tricots. Préparation de notre week end du 4 au 5 mai et mise en place des dernières modalités.

**OFFICIERS MARINIERS / CLUB DU LYS / UNC** - Sortie en commun : **JEU 19/09** à l'aquashow d'Audierne. Départ à 07h45. visite de l'aquarium et spectacle d'oiseaux. Déjeuner sur place. A 15h00 découverte commentée de Douarnenez et visite de la conserverie Kerbriant. Départ à 18h00 direction Le Folgoët. Pour raison de commodité les inscriptions des 3 associations seront recueillies uniquement par Jean Herrou ☎02.98.83.01.88 / 06.79.64.78.58 ou Rémy Dejonghe ☎02.98.83.36. Règlement à l'inscription (56€/personne) jusqu'au 30 juin dernier délai.

## Chez nos voisins Ha tro-war-dro

☞ **Cinéma Even – Le ciné goûter** - Projection du film « Le rêve de Sam » et autres courts: jeu 18 à 14H15. Atelier nutritionnel puis goûter gourmand. Uniquement sur INS. [cinema.even@wanadoo.fr](mailto:cinema.even@wanadoo.fr). Places limitées.

☞ **Secours catholique – Le coffre à jouets** - sam 13 (10h/12h - 14h/16h30). 18 bis rue Alsace Lorraine Lesneven. Notre Boutique solidaire de jouets de seconde main est ouverte à tous.

☞ **Fabrique d'Imaginaire - Contes mijotés au moulin de Lancelin à Lesneven.** Dim 21 de 17H à 19H. Des légendes d'hier, d'aujourd'hui et de demain saupoudrées d'une bonne pincée d'humour, le tout dans le cadre bucolique de ce moulin du 17e siècle. L'occasion de pénétrer dans un lieu habituellement fermé au public et découvrir une artiste du coin : Céline Sorin et son spectacle « la recette de Soizig ». INS ☎02.29.61.13.60. [Tourisme@cotedeslegendes.bzh](mailto:Tourisme@cotedeslegendes.bzh)

## CENTRE SOCIOCULTUREL

↳ **Premier P'tit Déj' PHILO du Centre Socio.** L'idée : une thématique, un intervenant et un petit déjeuner ! Quoi de mieux pour raisonner, organiser ses idées, débattre et se rencontrer : ven 26 à 9h45 : « le pouvoir, une drogue dure ? » avec Jacques Le Goff, professeur de droit à l'UBO. Sur INS. Places limitées.

↳ **Parent Zen** : programme de 3 séances se déroulant tous les 15 jours sur la thématique « bien-être ». A destination des parents ayant des enfants entre 0 et 18 ans qui souhaitent se ressourcer et s'autoriser à prendre du temps pour eux. Ces trois séances ont comme finalité pour les parents de découvrir les activités existantes sur le secteur et de leur permettre de prendre du temps pour eux sans culpabiliser. Sam 27 : première activité Yoga (2 € par activité).

Rens ☎02.98.83.04.91 [www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org](http://www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org)

## COMMUNAUTE DES COMMUNES

### ↳ LANCEMENT DES PRÉINSCRIPTIONS - FÊTE DE L'ÉCONOMIE LOCALE (FEL) 2019

Cap sur la seconde édition ! Organisée autour d'un salon d'exposants, cet événement est l'occasion pour les artisans, commerçants, agriculteurs, professionnels du tourisme, des métiers de bouche du territoire de faire découvrir leurs produits et savoir-faire locaux en permettant également de rencontrer et échanger avec les différents partenaires et autres exposants. Un formulaire de préinscription est disponible sur les sites internet de la CLCL et ses partenaires (Co, ACALL, Office du Tourisme, CELIA, CCI, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture). Les commerçants et artisans intéressés peuvent dans un premier temps soumettre leur candidature et positionner leur activité dans un des 7 pôles suivants : > Pôle 1 (constructions / aménagements intérieurs) > Pôle 2 (agri / agro) > Pôle 3 (saveurs / gourmandises) > Pôle 4 (art / déco) > Pôle 5 (loisirs / culture) > Pôle 6 (mode et beauté - démonstration - Espace ouvert salle "défilé") > Pôle 7 (exposants extérieurs). **Date de clôture des pré-inscriptions : 15 mai 2019 !** A noter que les inscriptions officielles se feront après validation du comité d'organisation et réception des frais de dossiers de 50€. Caroline CÉVAËR, Service économie CLCL - economie@clcl.bzh / 02.98.21.11.77.

↳ **COLLECTE DES DECHETS** : conformément au règlement de collecte, les sacs d'ordures ménagères déposés à côté des bacs gris ne seront pas collectés. Si le bac déborde, les agents déposeront le surplus au pied du bac après la collecte. Si le contenu du bac est trop tassé, les agents laisseront les déchets dans le bac s'il ne s'est pas vidé lors de la bascule par le lève-conteneur. Pour les bacs jaunes, la qualité du tri sera vérifiée. Si le contenu du bac n'est pas conforme aux consignes de tri, le bac ne sera pas collecté.

↳ **ORDURES MENAGERES** : les nouvelles cartes d'accès sont magnétiques et ne doivent surtout pas être trouées par les usagers car elles ne fonctionneraient plus. Ces cartes, à terme, ouvriront aussi les barrières d'accès de la déchetterie. Merci de déposer vos anciens badges en mairie ou à l'hôtel de communauté afin que ceux-ci soient recyclés. Le service public d'élimination des déchets de la communauté de communes est à votre disposition si vous avez des questions sur le sujet. Contact - [riom@clcl.bzh](mailto:riom@clcl.bzh)

## *Petites annonces – Traoù a bep seurt*

L'association solidarité Côte des Légendes recherche un hangar ou un local (mini 25 m<sup>2</sup>) pour des travaux de petits bricolages. ☎06.74.02.87.25. [solidaritecotedeslegendes@gmail.com](mailto:solidaritecotedeslegendes@gmail.com).

\*Vds Scenic en l'état. Année 2000. Essence. CT OK. 1 200 €. ☎02.98.83.39.83 / 06.71.15.09.26

Objet trouvé : 1 clé sur porte clé « Brest », place Ty An Oll.

# *Ne Manquez pas*



**DIM 14** au complexe sportif.  
Animations gratuites pour les enfants  
(Maquillage, structures gonflables, courses, tir à l'arc)  
Restauration sur place à partir de 10h.

**PASTA PARTY : SAM 13** à partir de 19H à la salle Y. Bleunven ☎06.81.30.52.93

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2019

### SUITE ET FIN

#### CLCL – Rapport de la CLECT du 28 janvier 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le rapport de la CLECT du 28 janvier 2019. Pour la commune de LE FOLGOËT, ces transferts de charges entraînent une diminution de l'attribution de compensation de 8 049 € (- 3340€ pour le transfert de la ZA de Kerduff ; -4709€ pour le PLUi), passant de 65 514 € en 2018 à 57 465 € en 2019.

#### BÂTIMENT COLBERT – Acquisition anticipée de la parcelle AB 88

Le Conseil municipal **APPROUVE** l'acquisition anticipée du bien ci-dessous désigné, au prix de trois mille deux cent quarante-cinq euros (3 245 €) TTC ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment l'acte de cession ainsi que la convention de remboursement.



#### CRÉADIMM SANTÉ – Proposition d'acquisition de parcelle à l'Oratoire

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une proposition d'acquisition de la parcelle AD307, d'une superficie de 1197m<sup>2</sup>, sise rue de l'Oratoire devant le centre de dialyse.

Cette proposition émane du cabinet Créadimm Santé, suite à entretien en mairie.

L'objectif de ce cabinet est d'étudier un aménagement qui permettrait la création d'une maison de santé pluridisciplinaire pour les professionnels de santé de LE FOLGOËT.

Le Conseil Municipal **ACCEPTE** le principe de cession de la parcelle AD 307 au tarif de 80 € le m<sup>2</sup>, sous réserve que cette transaction soit effective sous 12 mois à compter de ce jour.

#### AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE KERANNA – Convention subvention Région Arrêts de cars

Le Conseil Municipal **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention financière de prise en charge des aménagements des arrêts de cars par le Conseil Régional, à une hauteur de 21 000 € maximum.

#### P.L.U. DE LE FOLGOËT – Avis sur la proposition de justification d'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUH18

2019-30

Le Conseil Municipal **EMET UN AVIS FAVORABLE** à la proposition relative à la justification de l'utilité de l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUH18 au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées au sein des zones U et 1AU et de la faisabilité d'un projet sur ces zones.